

Module Complémentaire SSIAP 1 –

Agent de Service Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes

Hommes de rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine, titulaires du brevet national des jeunes sapeurs-pompiers

Programme	<p>I. Sécurité incendie</p> <p>II. Installations techniques</p> <p>III. Rôles et missions des agents de sécurité incendie</p> <p>IV. Concrétisation des acquis (visites applicatives)</p>
Objectif	→ Acquérir par équivalence la qualification SSIAP1 (Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes).
Pré- requis	<ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du PSC1 de moins de 2 ans ou du SST à jour de formation continue. - Satisfaire à l'évaluation organisée par notre Centre. - Disposer d'un certificat médical de moins de 3 mois
Modalités d'évaluation	<p>La présence du stagiaire à l'ensemble des séquences programmées. Délivrance du diplôme SSIAP1 par équivalence à tout stagiaire ayant suivi le programme entier du module complémentaire.</p> <p>Test QCM Validation par le Centre de formation.</p>
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation IFPS, 5 minimum 10 maximum
Durée	43 heures 30 hors temps de déplacement
Tarif	500 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours) si titulaire SST 600 Euros avec certification SST Eligible CPF
Moyens Techniques et Pédagogiques	<p><u>Moyens pédagogiques</u> :</p> <p>Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires d'un diplôme RNCP de niveau bac +2 Titre MSSSI avec expérience professionnelle dans le secteur.</p> <p><u>Méthodes pédagogiques</u> :</p> <p>Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers, visites applicatives de sites...)</p>